



Local Syndical :
CFP de Châteaulin
5, Place de Kerjean
CS 90055
29150 Châteaulin

solidairesfinancespubliques.ddfip29
@dgfip.finances.gouv.fr



Réunion d'informations du 5 juin 2020 (en présentiel)

Prochaines réunions (en présentiel)

- CHSCT le 12 juin 2020.
- Comité Technique de Réseau le 18 juin 2020 (le Directeur Général parlerait du Nouveau Réseau de proximité ce jour-là).
- Conseil Départemental de l'Action Sociale le 25 juin 2020.
- Comité Technique Local le 2 juillet 2020.

Report des congés 2019

Le Directeur Général a tiré les conséquences, pour les agents de la DGFiP, des annonces du Ministre Dussopt, autorisant les fonctionnaires à reporter les jours de congés 2019 non utilisés dans un Compte Épargne Temps.

Solidaires Finances Publiques a demandé si ces jours de report 2019 pourront être consommés dès 2020 ou seulement à partir de 2021 ? La Direction l'ignore et va faire remonter cette question à la Centrale.

Également, nous souhaitons savoir s'il sera possible, pour les agents, de procéder à l'ouverture d'un CET afin d'y déposer ces jours de 2019 ? Dans l'attente d'une réponse.

Solidaires Finances Publiques ne manquera pas d'interroger de nouveau la Direction sur ces sujets lors des prochaines réunions.

Visite des sites

Selon Mme Brigant, les visites des sites effectuées par Mme Blavec se passent plutôt bien. Les consignes sanitaires semblent bien respectées.

Plans d'occupation des locaux

Un gros dysfonctionnement de la messagerie professionnelle, ces derniers jours, rend compliquée la restitution des plans d'occupation des locaux, par les chefs de service, à la Direction. Néanmoins, ces plans devraient pouvoir être fournis, mardi 9 juin, aux représentants syndicaux, dans l'optique du CHSCT.

Masques alternatifs

Les masques alternatifs (en tissu) commandés via le CHSCT à Armor Lux sont arrivés. 4 masques par agent vont être distribués par les chefs de service.

La Direction va également recevoir de la Préfecture une dotation de masques en tissu (4 à 6 masques par agent).

Visières

Les visières sont livrées (1 visière par service va être attribuée).

Plexiglas

Les plaques de plexiglas sont installées dans les services. D'autres vont être commandées.

Solidaires Finances Publiques ne revient pas sur la pénurie de masques (on ne parlera pas du gel hydroalcoolique et du désinfectant) pendant cette pandémie, ni sur le fait que ces masques en tissu vont être donnés aux agents tardivement... **Notre organisation syndicale** souhaite juste que toutes les difficultés apparues pendant cette crise sanitaire soient bien analysées et que nos politiques en tirent les bonnes conclusions...

Période de réserve électorale

Une période de réserve électorale, qui s'étend du lundi 8 juin au dimanche 28 juin inclus (second tour des élections municipales), devra être observée par tous les agents des Finances Publiques (pas seulement ceux qui sont appelés à voter le 28 juin).

Orientations nationales définies par le Directeur Général

Le Directeur Général souhaite que les missions classées en Priorité 2 soient réalisées à 100 % le plus rapidement possible. Les missions classées en Priorité 3 doivent être prises en charge dès maintenant par les agents, et devraient pouvoir être totalement réalisées dans quelques semaines.

Agents en présentiel / télétravail / ASA

Mme Brigant annonce que le Directeur Général souhaite qu'un maximum d'agents soit présent physiquement dans les services, et demande aux télétravailleurs de revenir.

C'est un changement de paradigme : le télétravail ne doit plus être considéré comme la norme selon la Centrale.

Solidaires Finances Publiques juge très prématuré cet empressement de la Direction Générale à faire revenir quasiment tous les agents des Finances Publiques en présentiel, afin de réaliser l'ensemble des missions.

Nous sommes toujours en période de diffusion de la Covid-19 en France, la pandémie est loin d'être éteinte, et **notre organisation syndicale** estime qu'il faudrait, au contraire, poursuivre la distanciation physique dans nos services, et le maintien des gestes barrières. Comment faire respecter la distanciation physique si quasiment tous les agents reviennent en présentiel ?

Le but, selon Mme Brigant, est de réaffecter les ordinateurs portables aux agents en ASA médicales et qui souhaitent télétravailler (entre 70/80 agents).

Concernant les ASA garde d'enfants, Mme Brigant indique qu'elles peuvent toujours être accordées si les écoles ne reçoivent pas les enfants, mais que les Finances Publiques n'a pas vocation à être la seule administration à pourvoir aux ASA. Si des conjoints travaillent dans d'autres administrations, ils peuvent également solliciter des ASA garde d'enfants.

Accueil sur et sans RDV

Campagne déclarative = toujours sur l'idée de recevoir physiquement le public seulement sur RDV.

Solidaires Finances Publiques indique que des usagers viennent taper aux fenêtres car les CFP sont ouverts, et ils voient des contribuables à l'intérieur. **Notre organisation syndicale** souligne l'intérêt de la fiche de renseignements : les contribuables ne viennent pas pour rien, et sont satisfaits de remplir cette fiche et d'être contactés ensuite.

Conformément aux souhaits du Directeur Général, la Direction souhaite que les contribuables puissent être physiquement reçus, sans rendez-vous, après la fin de la campagne IR.

Mme Brigant n'a pas annoncé de date pour l'instant. Selon **Solidaires Finances Publiques**, la date choisie pourrait être celle du 22 juin 2020.

Solidaires Finances Publiques est fortement sceptique, et souligne que cette possibilité de recevoir les usagers sans rendez-vous est hâtive et trop précoce. **Solidaires Finances Publiques** émet de sérieux doutes sur la faisabilité d'une distanciation physique correcte.

Mme Brigant indique que le Directeur Général autorise le recours à des vigiles afin de faire respecter les gestes barrières et filtrer les entrées. Mme Brigant indique qu'elle pourrait utiliser cette possibilité.

Une nouvelle fois, plutôt que de poster des vigiles aux entrées des centres, **Solidaires Finances Publiques** aurait préféré attendre quelques semaines avant d'ouvrir en grand les portes des CFP.

Télétravail

Solidaires Finances Publiques rappelle sa demande de la tenue d'un groupe de travail sur le télétravail rapidement. M. Haumont proposera des dates.

Solidaires Finances Publiques s'associe à la demande syndicale d'une prime pour les agents en télétravail afin de compenser les coûts (assurance, électricité, téléphone...).

La Direction répond négativement à cette demande mais indique que cela pourrait être discuté au niveau national à l'avenir.

Modalités d'attribution de la prime

Mme Brigant rappelle le périmètre (restrictif) de l'attribution de cette prime Covid-19. Elle indique que cette prime doit récompenser les agents les plus fortement impliqués durant la période du Plan de Continuité de l'Activité (surcroît de travail / sujétions exceptionnelles).

Mme Brigant admet que cette prime sera subjective. Elle souhaite préserver l'équilibre de travail, en demandant l'avis des chefs de service, mais décidera, au final, des agents qui pourront l'obtenir.

Mme Brigant précise qu'elle a décidé de ne pas octroyer cette prime aux chefs de service, responsables de division, et directeurs. Mme Brigant considère qu'ils ont tous parfaitement rempli leurs missions durant le PCA, mais préfère, éthiquement, réserver cette prime aux agents (jusqu'aux adjoints).

Le montant de cette prime est étagé :

2 niveaux de primes prévus à la DGFIP = 1 000 € et 330 €

- 1^{er} niveau = agents en présentiel durant le PCA (1 000 €).
- Second niveau = agents en télétravail à l'initiative du chef de service durant le PCA (330 €).

La prime peut concerner jusqu'à 30 % du personnel, avec des plafonds par niveau. Mme Brigant pense ne pas aller jusqu'aux plafonds déterminés par la centrale.

Au vendredi 5 juin, Mme Brigant parlait sur l'attribution de cette prime à 46 agents en présentiel (sur une moyenne de 200 agents en présentiel PCA) et 74 agents en télétravail ou mix (sur une moyenne de 170 agents en télétravail / mix PCA).

120 agents pourraient bénéficier d'une prime Covid-19 sur 370 possibles. Mme Brigant indique que ce chiffre n'est pas encore définitif.

La prime serait versée aux agents bénéficiaires sur la paye du mois de juillet 2020.

M. Salaun donne des précisions sur un critère défini par la Direction afin d'attribuer cette prime :

Pour les agents en présentiel, le seuil retenu est de 25 jours de présence sur les 35 jours ouvrés du PCA (voire de télétravail ou un mix des deux).

Les agents qui ont fait des rotations ne rentrent pas, à priori, dans le champ d'application de la prime, mais les chefs de services peuvent suggérer des agents à la Direction (qui tranchera).

Solidaires Finances Publiques indique à Mme Brigant que notre organisation syndicale ne peut se satisfaire de l'octroi d'une prime, à moins de 30 % des agents des Finances Publiques, en guise de reçu pour solde de tout compte.

Solidaires Finances Publiques rappelle à Mme Brigant que le pouvoir d'achat des fonctionnaires a baissé de 20 % en 20 ans, et réclame un véritable plan de revalorisation salariale de la Fonction Publique.

Solidaires Finances Publiques indique à Mme Brigant son souhait que la Direction octroie cette prime jusqu'aux plafonds maximums autorisés par la Centrale afin d'éviter le moins de crispation possible dans les services.

Mouvements de mutations nationales et locales

Les organisations syndicales ont dénoncé le mouvement national des contrôleurs qui est véritablement désastreux. **Solidaires Finances Publiques** exige que la Centrale revoie sa copie.

Dans le cadre de la suppression des CAP de mutation, **Solidaires Finances Publiques** est intervenu, à de nombreuses reprises, afin de demander une réunion intersyndicale d'informations, avant la publication des mouvements locaux, afin d'évoquer les situations individuelles particulières.

Nos demandes ont toujours été rejetées par Mme Brigant, qui propose des rencontres bilatérales (syndicat par syndicat avec la direction).

A défaut d'une réunion intersyndicale, **Solidaires Finances Publiques** demande à la Direction de réfléchir à des dates pour ces rencontres bilatérales, et rappelle sa demande d'obtenir le tableau des emplois, des postes vacants....

M. Haumont indique que ces réunions pourraient se dérouler lors de la dernière semaine du mois de juin. Tous les documents demandés seront envoyés aux organisations syndicales avant la tenue desdites réunions.

Une première version des mouvements locaux serait envoyée aux organisations syndicales avant les réunions bilatérales. Ces documents serviront de base de discussion lors des réunions.

Suite aux bilatérales, la Direction pourra de nouveau travailler sur les mouvements locaux, avant leur publication, le 16 juillet 2020 au plus tard.

Solidaires Finances Publiques aurait souhaité, qu'à minima, la liste des postes vacants puisse être envoyée aux agents afin de les éclairer lors de leurs demandes.

Également, **notre organisation syndicale** souhaite qu'un message informant de l'ouverture de l'application ALOA soit envoyé aux agents (ou un bandeau sur Ulysse 29).

Centre de contact

Des organisations syndicales, dont **Solidaires Finances Publiques**, sont intervenues sur la future création du Centre de contact.

Afin que les agents demandent ou pas une affectation au Centre de contact, il faudrait que la Direction communique sur le régime indemnitaire qui sera appliqué. Des précisions sont également souhaitées sur les priorités offertes pour rejoindre le CDC (EDR - CPS relais), voire rester EDR.

Mme Brigant indique que tout cela est actuellement en cours d'harmonisation...

Solidaires Finances Publiques ne manquera pas d'interroger la Direction lors des prochaines réunions.

CORONAVIRUS AU TRAVAIL

DROIT DE RETRAIT **SÉCURITÉ** **SANTÉ** **PROTECTIONS**

 **N° VERT**
APPEL GRATUIT **0 805 37 21 34**

**DES SYNDICALISTES RÉPONDENT
À VOS QUESTIONS 7j/7 DE 9H À 19H**

Solidaires
Union syndicale

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades